

pas à couvrir la surface qui avait été dénudée. Les fourmis, et surtout les taupes, détruisent une quantité considérable d'insectes nuisibles, et leur présence dans un champ fait plutôt de bien que de mal. On ne doit les chasser que lorsqu'elles se sont trop multipliées.

#### AMENDEMENT ET ENGRAISSEMENT DES PRAIRIES.

Nous distinguons pour les prairies, comme pour les terres labourables, les amendements des engrais.

Nous entendons par amendement toute substance ou toute opération qui, par un effet purement mécanique, change ou modifie avantageusement, d'une manière sensible et durable, la manière d'être d'un champ, en le rendant plus meuble, ou plus compacte, ou plus sec, ou plus humide, ou plus chaud, ou plus froid, etc.

Nous appelons engrais toute substance qui par elle-même, ou par sa décomposition, ou par le résultat de sa combinaison avec d'autres, fournit ou procure quelque principe utile à l'entretien des végétaux.

L'on voit par là que tous les engrais n'agissent pas comme amendements; mais plusieurs-substances agissent tout-à-la-fois comme amendements et comme engrais, ce qui a sans doute porté à les confondre généralement.

Quoique les terres cultivables, converties en prairies avec les précautions que nous avons indiquées, aient en général beaucoup moins besoin d'amendements et d'engrais lorsqu'elles sont traitées convenablement, que lorsqu'elles sont soumises à toute culture, cependant c'est une grosse erreur de croire qu'elles peuvent et doivent toujours s'en passer.

Sans doute, si la prairie a été établie avec toutes les précautions convenables, elle n'aura pas rigoureusement besoin d'engrais les premières années; mais lorsqu'on peut lui en procurer, après un certain laps de temps, et surtout lorsqu'on s'aperçoit que ses produits commencent à diminuer, c'est sans contredit un des meilleurs moyens de l'entretenir, de la rajeunir et d'en améliorer l'herbe, et il ne faut jamais attendre son entier dépérissement pour lui en donner, car il vaut toujours mieux prévenir le mal que d'être obligé de le réparer.

L'aridité du sol de la prairie établie, lorsqu'elle se manifeste par la faiblesse de ses produits, peut aussi quelquefois être corrigée par un amendement convenable, telle qu'une couche de marne argileuse, ou toute autre terre qui se trouve à proximité, et qui par sa nature compacte, peut donner au sol plus de consistance, et l'aider à retenir plus longtemps l'humidité. Lorsqu'il pèche, au contraire, par excès d'humidité, l'emploi d'une marne calcaire, de craie friable, de chaux, de sable calcaire, ou de toute terre absorbante ou dessiccative, corrige efficacement ce défaut essentiel, et fait changer la nature de l'herbe par le dessèchement et l'élevation du sol, qui, en favorisant la végétation des plantes les plus utiles, nuisent à toutes celles qui exigent beaucoup d'humus pour prospérer, et les font insensiblement disparaître. Une couche de sable pur a plusieurs fois produit un effet équivalent sur les prairies argileuses, et amélioré le fonds puissamment.

L'un des premiers soins qu'exige un pré fauché, c'est l'épandage, sur la surface, de quelques-uns des engrais les plus propres à favoriser la croissance de l'herbe. La fumure que l'on met sur une prairie naturelle, augmente tellement son produit que l'excédant des récoltes amené par l'engrais peut donner une fois et demie autant de matières fertilisantes qu'on en a mis. Cette fumure nous permet donc d'augmenter d'année en année la quantité d'engrais recueillie et en même temps la fécondité des autres terres.

Non-seulement elles se suffisent à elles-mêmes, mais encore elles amènent la richesse sur toutes les parties de l'exploitation. C'est pour cela que les plus éminents agriculteurs recommandent constamment de diminuer l'étendue des terres labourées et d'augmenter celle des prairies. Ce système peu employé dans nos cultures, force toutes les récoltes à donner des produits de plus en plus abondants, tout en diminuant les frais de main-d'œuvre.

Toutes les prairies n'ont pas besoin d'être engraisées. Ainsi celles qui sont situées au bas des pentes ou des côtes ou inondées périodiquement, recouvrent de leur situation toutes les matières fertilisantes dont elles pourraient avoir besoin, et la fumure de ces terres serait plus dommageable que profitable; elles produiraient une surabondance de végétation. Mais lorsqu'on ne peut compter sur ces circonstances avantageuses, il faut fumer directement la prairie.

La quantité de fumier nécessaire varie suivant la richesse du sol, suivant sa consistance, suivant son degré d'assainissement et suivant que les animaux y pâturent ou non. Ainsi dans les sols riches, consistants, assez humides, ou si les animaux y pâturent quelquefois, il en faudra moins que dans les circonstances contraires. Dans tous les cas les prairies doivent être moins fumées que les champs cultivés, parce que l'herbe fauchée avant la maturation de ses graines épuise moins le sol, et même ne l'épuise pas du tout de certains principes. Ainsi les substances azotées et carbonées, au lieu de s'épuiser ne font que s'accumuler sur la prairie; on en a la preuve dans la richesse de leurs surfaces lorsqu'elles sont transformées en terres labourées. Mais il n'en est pas de même des principes minéraux, tels que les sels de chaux, de potasse et de soude. Les plantes de la prairie enlèvent une grande partie de ces sels et ils ne peuvent y être ramenés que par des engrais. De sorte que les substances fertilisantes les plus favorables à la prairie sont les engrais liquides et les engrais en poudre, tels que les superphosphates, poudre d'os, cendre, suie, plâtre, etc. Ces engrais doivent encore être préférés parce qu'ils n'amènent sur le sol aucune graine de mauvaise herbe. Le fumier de ferme et le varech non décomposés ne conviennent pas aussi bien, car d'abord ils sont trop compacts et recouvrent un trop grand nombre de plantes: ce qui les fait jaunir et leur donne un goût désagréable. Néanmoins lorsqu'on met ces engrais à l'automne et en petite quantité, ces inconvénients sont peu appréciables; il ne reste alors que celui des mauvaises herbes.

(A continuer.)

#### REVUE DE LA SEMAINE

"Pendant mil huit cents ans, les Césars romains, allemands et français ont combattu la papauté: ils ont péri, et le Pape est encore sur son trône." Cette fois, c'était l'archevêque catholique de Weestminster qui s'adressait, en décembre 1873, à l'Académie catholique de Londres: et sa parole faisait écho à celle de Macaulay. Aujourd'hui les réceptions de Noël et du jour de l'an ont présenté le même spectacle et donné les mêmes espérances. Les persévérations actuelles contre l'Eglise, bien loin de mettre en danger l'existence de la papauté, lui infusent une nouvelle vie et la mettent de plus en plus en évidence comme la force sublime représentative du droit, de la justice et de la force morale. L'extrait suivant que nous reproduisons des *Annales Catholiques*, nous fera connaître la situation religieuse au commencement de 1876, et consolera tous les véritables ca-